



Ville de Backnang

Office de la famille, de la jeunesse et de l'éducation

Stiftshof 15, 71522 Backnang

Téléphone : 07191 894-248

Fax : 07191 894-150

familieundbildung@backnang.de

backnang.de/familien-und-kulturpass

Prestations disponibles avec le passeport familial et culturel

Indications pour l'attribution du passeport
Réductions pour les familles et les personnes
à faibles revenus





Qu'est-ce que le passeport familial et culturel ?

Le passeport familial et culturel de la ville de Backnang (FKP) est une aide à destination des familles et des personnes à revenus modestes pour participer à des événements sociaux et culturels.

À qui ce type de passeport est-il attribué ?

Ce passeport est délivré à des personnes résidant à Backnang et dont l'ensemble des membres du foyer ne dépasse pas un certain seuil de revenus. Ce passeport est alors délivré à chacun des membres de la famille à partir de 7 ans.

Quel est l'utilité du passeport familial et culturel pour les ayants droit ?

Le passeport familial et culturel de la ville de Backnang comprend un grand nombre de réductions permettant de faciliter à Backnang la vie des familles et des personnes individuelles bénéficiaires.

Quelle est la durée de validité du passeport ?

Par principe le passeport familial et culturel est toujours valable une année. Toutefois, il peut être prolongé d'une année à l'autre tant que les conditions de délivrance sont remplies.

Où obtenir des informations plus détaillées ?

Vous pourrez obtenir des informations supplémentaires en vous adressant à l'office de la famille, de la jeunesse et de l'éducation de la ville de Backnang, par Frau Kristina Stubert en appelant le 07191 894-248 ou sur www.backnang.de.

Réductions de 50 % grâce au passeport familial et culturel possibles pour les manifestations et entrées suivantes :

- Évènements organisés par le "Backnanger Bürgerhaus" et la "Stadtgalerie"
- Entrées individuelles pour la piscine sportive et familiale des "Murbäder Backnang Wonnemar"
- Entrées individuelles pour la piscine de plein air pour les enfants, les adultes et les familles
- Cours de natation dans les piscines de Backnang

Des réductions pouvant atteindre 50 % sont également possibles pour les contributions et les frais suivants :

- Cotisation d'adhésion à de nombreuses associations de musique ou sportives
- Contributions des parents pour toutes les crèches, les offres de garde matinale des écoles primaires et des garderies
- Adhésion annuelle à la bibliothèque municipale
- Cours pour enfants à l'école de musique/des arts
- Cours à l'université populaire de Backnang jusqu'à 300 € par personne au maximum

Il est possible que les bénéficiaires du forfait de formation et de participation soient exclus de ces avantages.

Demande de délivrance d'un passeport familial et culturel de la ville de Backnang

Renseignements concernant le demandeur :

Nom* :

Adresse* :

Date de naissance* :

Situation familiale* :

N° du passeport familial et culturel :

Renseignements concernant les autres membres du foyer

Nom* :	Date de naissance* :	Situation familiale* :	N° du passeport familial et culturel :
.....
.....
.....
.....
.....

Renseignements concernant les revenus* :

Mes revenus mensuels ou ceux de ma famille s'élèvent à : €

Veillez cocher les cases correspondantes en indiquant le montant perçu :

<input type="checkbox"/> Prestations du Jobcenter : € <input type="checkbox"/> Allocations chômage : € <input type="checkbox"/> Allocations parentales et/ou familiales : € <input type="checkbox"/> Pension alimentaire(-avance) : € <input type="checkbox"/> Retraite(d'entreprise), pension : € <input type="checkbox"/> Activité professionnelle : €	<input type="checkbox"/> Revenu de base : € <input type="checkbox"/> Aide au logement : € <input type="checkbox"/> Autres revenus : € Veuillez indiquer le type de revenu :
---	---

Attention : pour la délivrance d'un passeport familial et culturel, il est nécessaire de pouvoir présenter les justificatifs correspondant aux revenus indiqués (par exemple des bulletins de salaire, des notifications de Jobcenter etc.). Veuillez joindre une photo pour l'identification de chaque personne concernée pour le passeport ainsi que la déclaration de confidentialité signée.

Par la présente déclaration je confirme que les renseignements indiqués ici sont exacts et complets. Les enfants vivent dans mon foyer.

J'ai pris connaissance que le passeport perd sa validité et doit être rendu si les conditions nécessaires à son établissement ne sont plus remplies ou si les titulaires du passeport déménagent de Backnang.

Date: Signature:

Attention : chaque personne majeure doit cosigner cette demande. Pour les enfants mineurs, elle doit être signée par toutes les personnes ayant le droit de garde.

Déclaration de consentement concernant la protection des données et information sur la collecte de données, conformément au RGPD, pour votre demande de délivrance du passeport familial et culturel de la ville de Backnang

Administration municipale : ville de Backnang

Responsable selon l'article 4 n°7 du RGPD :

Oberbürgermeister Maximilian Friedrich, maire, Am Rathaus 1, 71522 Backnang

Téléphone : 07191 894-0, E-Mail : stadt@backnang.de

Représentant : Erster Bürgermeister Siegfried Janocha, maire-adjoint, Im Biegel 13, 71522 Backnang

Téléphone : 07191 894-0, E-Mail : stadt@backnang.de

En charge de la protection des données : Datenschutz@backnang.de

Finalité(s) du traitement des données, base juridique :

Le traitement des données est effectué sur la base de l'article 6, paragraphe 1, point a) du RGPD. Le traitement est utilisé afin d'établir le passeport familial et culturel de la ville de Backnang ainsi qu'à des fins statistiques.

Durée prévue de conservation des données :

Les données sont collectées dès à présent pour atteindre l'objectif cité précédemment et conservées au moins pendant la durée de validité d'un an du passeport. Les données collectées vous concernant seront effacées au plus tard un an après la date d'expiration du passeport si vous n'en demandez pas le renouvellement.

Destinataires ou catégorie de destinataires des données (services auxquels les données sont divulguées) :

Vos données personnelles ne sont divulguées qu'à l'office de la famille, de la jeunesse et de l'éducation.

Droits des personnes concernées

En tant que personne concernée, vous êtes en droit d'obtenir de l'administration municipale des informations sur le traitement de vos données personnelles (art. 15 du RGPD), la rectification de données inexactes (art. 16 du RGPD), l'effacement de données (art. 17 du RGPD) et la limitation de leur traitement (art. 18 RGPD), à condition que les exigences légales soient respectées. Vous pouvez demander la mise à disposition ou le transfert de vos données à caractère personnel, conformément à l'article 20 du RGPD. Vous pouvez vous y opposer, conformément à l'article 21 du RGPD. Vous pouvez à tout moment révoquer votre consentement au traitement de vos données. Sans préjudice d'autres voies de recours, vous pouvez vous plaindre auprès du responsable de l'état fédéral pour la protection des données et la liberté d'information, à l'adresse suivante : Landesbeauftragte.er für den Datenschutz und die Informationsfreiheit, Postfach 10 29 32, 70025 Stuttgart, poststelle@lfdi.bwl.de

Obligation de mettre des données à disposition, conséquences d'un refus :

Vous n'êtes pas obligé(e) de fournir des données à caractère personnel. Si vous refusez, nous ne pourrions pas vérifier votre demande ni établir de passeport familial et culturel de la ville de Backnang.

Transmission de données à des tiers :

Aucune donnée à caractère personnel n'est transmise à des tiers.

Accord / Consentement au traitement de données à caractère personnel :

Je consens au traitement des données à caractère personnel fournies aux fins mentionnées ci-dessus. Je donne mon autorisation.

Date: Signature: